

Master Professionnel Droit (Semestres 3 et 4)

Mention : Droit Privé et Sciences Criminelles

Spécialités :

- Etudes judiciaires et processuelles
- Etudes pénales et criminelles
- Droit notarial

OBJECTIFS

Cette mention n'est pas organisée autour d'une discipline mais regroupe un ensemble de spécialités concernant les métiers juridiques, anciens et nouveaux, traitant des personnes, physiques et morales et de leurs biens. Or, l'interpénétration entre les aspects de droit public et de droit privé est telle qu'aucun juriste ne peut prétendre être sérieusement formé, même pour les métiers judiciaires ou juridiques les plus traditionnels, sans avoir abordé ces deux grands ensembles juridiques.

Si l'orientation principale de cette mention demeure privatiste, la plupart de ses spécialités associent donc, dans des proportions variables, droit privé et droit public, et elles sont accessibles à des étudiants ayant suivi des cursus diversifiés en première année de master.

DEBOUCHES VISES

Droit Notarial

- Préparation à la profession de Notaire par la voie universitaire conformément à l'Arrêté du 7 mars 2002 modifiant l'arrêté du 5 juillet 1973 relatif au diplôme supérieur du notariat et à celui du 13 novembre 2003 relatif à l'offre universitaire de formation menant au diplôme supérieur du notariat.

Etudes judiciaires et processuelles

- Le parcours « Etudes judiciaires et processuelles » a plus précisément pour objectif de former les étudiants à la pratique du contentieux tout en leur assurant une culture juridique, les règles de procédure n'étant jamais qu'au service de la mise en œuvre des règles de fond. Il comporte également une réflexion pratique sur les conditions d'exercice des professions du secteur juridique et judiciaire.

Etudes pénales et criminelles

- - les métiers de l'application des peines et autres mesures face aux diverses formes de délinquance dans leurs aspects juridiques et éthiques, judiciaires, sociaux et éducatifs,
- les métiers de la police judiciaires pour lesquels la demande de formation spéciale s'accroît dans la région Nord,
- Les métiers de la protection de la jeunesse en danger et/ou dangereuse, dont notre société a aujourd'hui de plus en plus besoin,
- Et plus généralement toutes les professions juridiques et judiciaires pour lesquelles les intéressés souhaitent une plus grande spécialisation en matière pénale, par choix personnel ou par nécessité professionnelle en raison de l'accroissement actuel des besoins de formation pénaliste.

**CONDITIONS
D'INSCRIPTION**

- Titulaires d'un Master 1
- Sélection sur dossier et/ou entretien ; par VAE

**LIEU DE
FORMATION**

- **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**
1, Place Déliot - BP 629 - 59024 Lille cédex
Tél : 03.20.90.74.00 - Fax : 03.20.90.74.03
Site Internet : www2.univ-lille2.fr/droit/
Localisation : métro Porte de Douai

ORIENTATION

- Service Universitaire Accueil Information Orientation**
42 rue Paul Duez – 59000 Lille
Tél : 03.20.96.52.80
Site internet : suaio.univ-lille2.fr

Spécialité Etudes judiciaires et processuelles

Semestre 3

UE TRONC COMMUN - 60 H - 12 ECTS

Droits de l'homme et libertés fondamentales

Les principes directeurs du procès

Procédure pénale

UE FONDAMENTAUX - 120 H - 12 ECTS

La protection juridictionnelle des libertés publiques

Culture générale

Procédure d'urgence devant les 2 ordres de juridiction

Contentieux administratif

Procédure civile

Contentieux communautaire

UE METHODOLOGIQUE - 20 H - 6 ECTS

Note de synthèse

Certificat de terminologie juridique

TOTAL DU SEMESTRE : 200h – 30 ects

Semestre 4

UNITES D'ENSEIGNEMENTS SPECIALISES

Parcours Droit Privé

Déontologie des professions judiciaires

Le contentieux Prud'homal et social

Le contentieux des affaires

Le contentieux de l'arbitrage

Actualités du droit civil

Les voies de recours dans le contentieux judiciaire

la pratique des procédures civiles d'exécution et de distribution

UNITE PROFESSIONNELLE

TOTAL DU SEMESTRE : 80h – 30ects

Spécialité : Etudes pénales et criminelles

Semestre 3

UE 1 : Unité commune avec la spécialité « Etudes judiciaires et processuelles »

= **3 enseignements communs** (60h – 12 ECTS)

Droits de l'homme et libertés fondamentales (20h – 4 ECTS)

Principes directeurs du procès (20h – 4 ECTS)

Procédure pénale (20h – 4 ECTS)

UE 2 : Unité fondamentale = 5 enseignements obligatoires (100h – 15 ECTS)

Droit pénal et droits des personnes (20h – 3 ECTS)

Responsabilité pénale (20h – 3 ECTS)

Droit des mineurs délinquants (20h – 3 ECTS)

Contentieux pénal et délinquance organisée (20h – 3 ECTS)

Droit et science des peines (20h – 3 ECTS)

U3 3 : Unité méthodologique = 1 séminaire obligatoire :

Note de synthèse/ culture générale (20h – 3 ECTS)

Semestre 4

UE 1 : Unité spécialisée

= **4 enseignements au choix sur 7 proposés** (80h – 12 ECTS)

1. Droit des mineurs victimes (20h – 3 ECTS)

2. Pratique et éthique pénitentiaire (20 h – 3 ECTS)

3. Droit et pratique de la police judiciaire (20h – 3 ECTS)

4. Protection des mineurs (20h – 3 ECTS)

5. Alternatives à la poursuite et à la répression pénales (20h – 3 ECTS)

6. Action socio-éducative (20h – 3 ECTS)

7. Espace judiciaire pénal européen (20h – 3 ECTS)

4 possibilités de choix pour l'étudiant :

option A = spécialisation « Pénologie »

2 enseignements obligatoires sur les 4 choisis : 2 et 6

option B = Spécialisation « Jeunesse et droit pénal »

2 enseignements obligatoires sur les 4 choisis : 1 et 4

option C = spécialisation « Police judiciaire »

2 enseignements obligatoires sur les 4 choisis : 3 et 7

option D = spécialisation « Science pénale »

4 enseignements librement choisis parmi les 7 proposés

UE 2 : Unité professionnelle = stage et rapport (18 ECTS)

Total par étudiant (260h – 60 ECTS) - Total proposé (320h)

Spécialité : Droit notarial

Semestre 3

UE 1 Cours obligatoires

Droit patrimonial de la famille 1 (25h - 6 ects)

UE2 Cours de spécialité

Droit commercial notarial 1 (25h - 6 ects)

Droit civil approfondi (25h - 6 ects)

Droit immobilier (25h - 6 ects)

Fiscalité notariale approfondie 1(25h - 6 ects)

TOTAL DU SEMESTRE (125h – 30 ects)

Semestre 4

UE 1 : Cours Obligatoires

Droit patrimonial de la famille 2 (25h – 5 ects)

UE2 : Cours de spécialité

Droit commercial notarial 2 (25h – 5 ects)

Droit civil approfondi (25h – 5 ects)

Droit immobilier (25h – 5 ects)

Fiscalité notariale approfondie 2 (25h – 5 ects)

UE3 : Pratique Professionnelle (30h – 5 ects)

Pratique notariale

UE4

UE5

TOTAL DU SEMESTRE (155h – 30 ects)